

# STATISTIQUES DU CANADA.

RECENSEMENT DE 1870-71.

---

## INTRODUCTION.

### TROISIÈME VOLUME.

Le Tableau XX, premier de ce volume, rend compte du nombre total d'Acres de terres possédées par les habitants de chaque district de recensement et du nombre et du tonnage des Navires aussi possédés par la population de chaque district. C'est le cahier général de la Propriété Foncière et de la Propriété Maritime, eu égard à la résidence des propriétaires et indépendamment de l'endroit où se trouve situé l'immeuble possédé.

Quant aux terres, la différence entre la superficie portée à la première colonne du Tableau XX et la superficie totale occupée, portée au Tableau XXI, donne le chiffre des acres de forêts primitives appartenant à des particuliers, mais ne faisant point partie des exploitations agricoles.

Le nombre des Navires et les chiffres du Tonnage inscrits dans le Tableau XX expriment le nombre de navires et l'effectif du tonnage possédés par les habitants du Canada, soit que les navires aient été construits à l'étranger et achetés par leurs propriétaires actuels, ou que ces navires soient sortis des chantiers canadiens. Ces chiffres n'ont aucun rapport avec les chiffres donnés par l'enregistrement des navires construits en Canada, lesquels peuvent être devenus et sont de fait, en grand nombre, devenus la propriété de personnes étrangères au pays.

Ainsi, d'un côté, les grands navires de fer à vapeur de nos lignes océaniques, bien que construits et enregistrés dans les Iles Britanniques, sont portés dans ce Tableau, pour la part que les Canadiens ont dans ces navires ; d'un autre côté, les nombreux navires, construits dans nos chantiers ou enregistrés en Canada et vendus à d'autres qu'à des Canadiens, sont exclus de ce tableau, parce que ces navires sont devenus propriétés étrangères.